

Catherine Goetze
School of Politics & IR
University of Nottingham
catherine.goetze@nottingham.ac.uk

On dit souvent que Nicolas Sarkozy a copié ses projets de réforme du système universitaire français sur le modèle anglo-saxon. Il semble alors approprié d'apporter quelques précisions sur ce système pour mieux savoir si les propositions vont réellement dans ce sens et si cela est la direction souhaitée.

L'autonomie administrative des universités britanniques

Le projet ministériel est bâti sur la notion d'autonomie. En effet, les universités britanniques (et les « colleges », c'est-à-dire les instituts de hautes études non-universitaires) sont autonomes dans leur gestion. Il existe deux, voire trois catégories d'universités : d'abord les universités qui ont été créées par décret royal ou par le parlement. Beaucoup de ceux-ci, mais pas tous, furent, au 19^e siècle, des « colleges » de l'université de Londres. Puis, les écoles polytechniques furent transformées en université par loi (Further and Higher Education Act) en 1992. Elles sont souvent surnommées les « nouvelles » universités, bien que certaines aient de très longues traditions d'enseignement. Enfin, les très anciennes universités de Oxford et Cambridge ont une place un peu particulière dû à leur structure fédérale ; elles sont constituées de plusieurs « colleges » qui ont, chacun, leur autonomie ; les matières communes sont décidées par des assemblées de députés de ces « colleges ».

La gestion de l'université est l'affaire des « Vice-Chancellors ». Ceux-ci ont un statut similaire au PDG d'entreprise. Bien que la plupart soient des anciens enseignants-chercheurs, ils ont souvent fait carrière dans l'administration publique. Selon les statuts de l'université ils ont une plus ou moins grande autonomie de décider de l'emploi du budget, des plans stratégiques de la recherche et de l'enseignement, de l'autonomie des départements etc. D'habitude les départements jouissent d'une assez grande autonomie à l'intérieur de l'université ce qui permet une assez grande flexibilité en termes d'emplois, d'enseignement et de recherche.

Les « management boards » des universités sont réunis dans la « Universities and Colleges Employers Association », une sorte Medef des universités. La UCEA guide les universités pour les questions d'emploi et de salaires ; elle les représente dans les négociations sur les salaires et les conditions d'emploi avec les syndicats universitaires, dont la « University and College Union » est la plus importante. Il faut noter que les négociations et les accords tarifaires ont une portée légale limitée en Grande-Bretagne.

L'autonomie des universités en Angleterre s'exprime non seulement dans la gestion des fonds mais aussi dans leur sélection d'étudiants et d'enseignants. Les étudiants sont admis dans des procédures qui prennent en compte les notes de fin de l'école selon la clé que les départements (!) ont décidés. Les départements universitaires doivent choisir leur stratégie de recrutement en ciblant une catégorie d'étudiant – ainsi les diplômés très recherchés vont cibler les élèves ayant obtenu la mention « très bien », d'autres vont cibler les élèves ayant obtenu la mention « moyen ».

Les enseignants sont recrutés directement par les universités. Comme dans l'industrie, les postes sont publiés dans les journaux et sur internet. Les départements décident eux-mêmes de leur stratégie d'emploi (la spécialité, l'ancienneté). Les aspects administratifs sont gérés par les directions de ressources humaines dont toutes les universités sont dotées depuis que le gouvernement avait donné des financements extraordinaires pour renforcer l'administration universitaire dans les années 1990.

Le contrôle de la qualité de l'enseignement et de la recherche

La qualité d'enseignement et de recherche est contrôlée par une pléthore d'institutions. Tout d'abord, il y a la « Quality Assurance Agency for Higher Education » qui a été créée en 1997. C'est une « Quango », c'est-à-dire une Quasi Non-Governmental Organisation qui est financée par les cotisations (obligatoires) des universités et par des bailleurs de fonds gouvernementaux. Son rôle comprend les audits administratifs des universités, l'établissement des accords cadres pour les critères de diplômes et le « benchmarking » des universités. Elle discerne des certifications aux universités.

Puis, il y a le « Higher Education Funding Council of the UK » qui dépend du ministère de l'éducation. HEFC agit principalement comme bailleurs de fonds. Les fonds sont distribués selon le plan stratégique de HEFC d'une part et selon des critères de performance d'autre part. La performance des institutions d'enseignement supérieur est établie par des audits sur l'enseignement dont les critères sont la ratio d'enseignant aux étudiants, les moyens financiers disponibles par étudiant, les contenus des cours et la cohérence du curriculum etc. ; la performance de recherche est établie par le très disputé « Research Assessment Exercise ». A l'échéance de 5 ans (le cycle actuel terminera en Octobre 2007) tous les départements doivent présenter des rapports sur leur activité de recherche comprenant le nombre de publications, les lieux de publication (journaux à comité de lecture, maisons d'édition, traduction etc.) et les revenus de recherche obtenus pendant une période de cinq ans.

Enfin, les universités ont souvent leurs propres agences de contrôle de qualité qui dépendent, en règle générale, du vice-chancelier. Les audits internes sont, en plus, complétés par une observation de près de la part des étudiants et des médias. Les syndicats d'étudiants et nombre de journaux (Times, Guardian) publient des « ranking » annuels.

Les finances et les conditions de travail

En 2002-2003, le revenu global des universités britanniques était de 15,6 Milliards de Livres (env. 23,2 Milliards d'Euros). 61% provenait du gouvernement, 18% de dons et d'autres, et seulement env. 10% des frais d'immatriculation des étudiants. Bien que ceux-ci soient un poste important dans les budgets individuels des départements universitaires, notamment les frais d'inscription des étudiants d'outre-mer, ils ne représentent pas grande chose dans le budget global des universités. Si les universités britanniques sont, en ce moment, des institutions académiques bouillonnantes, ceci est tout d'abord dû à l'augmentation importante des fonds étatiques depuis dix ans.

Ceci s'exprime tout d'abord dans un très grand nombre de postes et des salaires compétitifs. Puisque le ratio enseignant/ étudiants est un critère essentiel de l'évaluation de l'enseignement, les universités investissent beaucoup dans

l'enseignement. De surcroit, le Research Assessment Exercise a poussé les départements universitaires à la concurrence pour les chercheurs performants selon les critères du RAE.

Aspects négatifs

Les aspects négatifs de tous ces « exercices » sont cependant une pression croissante sur les académiques d'être performants sur tous les niveaux et une charge administrative qui est, souvent, considérée excessive. Puis, l'introduction des frais d'inscription a suscité des comportements consuméristes. Les débats du moment tourne autour de la question si les critères du RAE sont appropriés, le poids de l'administration (du « controlling and accountability » justement) et les systèmes de notation qui sont à la dérive avec l'attitude consumériste des étudiants d'une part et la pression des gestionnaires de le plus d'étudiants possible d'autre part.

Quelques chiffres...

Il y a 116 universités et 53 collèges en GB (91/41 en Angleterre, 2/2 en Irlande de Nord, 14/6 en Ecosse, 9/4 au pays de Galles)

Le nombre d'étudiants était de 405369 en 2005

Les frais pour les études "undergraduate" (trois ans d'études qui mène au BA) vont jusqu'à 3000 Livres par an; pour "post-graduate" (masters) jusqu'à 5000 Livres pour les Européens et 10000 pour les étudiants d'outre-mer

Le nombre d'académique à plein temps était de 96000 en 2003 et temps partiel 38000